

ASSOCIATION DES
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

aecC 91
ESSONNE



Créée au début des années 70, AECG91 réunit aujourd'hui près de 100 cabinets d'expertise comptable et 1500 collaborateurs qui accompagnent au quotidien 60 000 entreprises en Essonne. La formation occupe une place essentielle dans la vie de l'association.

NOTRE ASSOCIATION

AECC91 a été créée il y a plus de 40 ans pour fédérer l'ensemble des cabinets exerçant en Essonne et sortir de l'isolement de la pratique professionnelle les petits et moyens cabinets dans lesquels les experts-comptables exercent leurs activités.

Notre structure dynamique qui fonctionne avec un conseil de gestion de douze membres, tous impliqués dans différentes commissions : Formation, Informatique, Fiscale, Sociale et apporte de véritables services aux professionnels.

L'association regroupe plus d'une centaine de cabinets adhérents employant sur le département plus de 2000 salariés. Un véritable réseau de professionnels à l'écoute et aux services des entrepreneurs des PME et TPE implantés dans toute l'Essonne.

L'objectif d'AECC91 reste la représentation locale de la profession auprès des structures publiques. Elle entretient notamment depuis de nombreuses années des relations privilégiées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, la Chambre des Métiers, France Active 77 /91, Initiative Essonne, les communautés d'Agglomération. Les experts-comptables interviennent régulièrement bénévolement plus de 1000 heures par an dans ces institutions pour apporter leurs connaissances et leur savoir-faire aux services des entreprises du Département.

C'est dans cet esprit associatif que les experts-comptables mettent en avant la solidarité professionnelle et font en sorte que la profession puisse agir avec la plus grande rigueur et le plus grand sérieux auprès de ses clients. Notre site internet permet de faire connaître à l'ensemble des décideurs économiques du département l'ensemble des garanties et des services offerts par les experts-comptables. L'expert-comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise qui apporte une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise.

Les porteurs de projets et les chefs d'entreprise peuvent trouver un expert-comptable proche de chez eux sur notre site <http://www.aecc91.fr>



LA FORMATION

Activité prépondérante de l'Association pour les cabinets, la commission Formation permet la promotion des collaborateurs et l'actualisation permanente des connaissances des experts-comptables et commissaires aux comptes et ainsi servir au mieux nos clients.

LE PLUS COURT CHEMIN VERS LA COMPETENCE

UNE OFFRE DE FORMATION DEDIEE A NOS ADHERENTS

L'AECCg1 est certifiée Qualiopi depuis 2021.

Une norme qui garantit la qualité des processus mise en œuvre dans la réalisation des prestations concourant au développement des compétences professionnelles.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**

Des formations de qualité à coûts négociés :

Accessibles aux membres de l'AECCg1 et à leurs collaborateurs, l'offre de l'AECCg1 regroupe des formations de qualité et négociées auprès d'organismes partenaires de l'AECCg1. Les offres facilitent l'accès à la formation et s'adaptent à vos projets de développement des compétences ainsi qu'à la formation des collaborateurs de cabinet.



Une pédagogie innovante :

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences lié au profil de l'apprenant et au rythme de l'activité (test de positionnements, modules...)

Engagement Qualité

AECC 91 s'engage :

1. A délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
2. A s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
3. A s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.



Des formations pour répondre à vos obligations légales :

La plupart des formations sélectionnées vous permettent de répondre à vos obligations légales.

Pour accompagner les cabinets et leurs salariés, AECC91 propose une offre de formation en partenariat avec des prestataires spécialisés pour répondre aux besoins des collaborateurs et aux besoins des professionnels des métiers de la comptabilité.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap, nous vous remercions de contacter notre référent : SECRETARIAT DE L'AECC91 - contact@aecc91.com

Les Thématiques de formation 2022/2023

EXPERTS-COMPTABLES – COMMISSAIRES AUX COMPTES

Formations dispensées par notre partenaire :



SUP EXPERTISE – Institut de formation

50 rue de Londres
75008 PARIS
<http://www.asforef.com>

Institut de formation de l'Ordre des experts-comptables Paris – Ile de France et la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris. Au service des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, SUP EXPERTISE propose une offre de formation riche et variée pour répondre aux besoins de la profession comptable francilienne.

Formations proposées :

- 1. Arrêté des comptes : Maîtriser les points techniques du bilan dans la perspective d'élaboration de l'arrêté des comptes - 1 journée.**

Cette formation est destinée aux assistants de cabinets d'expertise-comptable qui souhaitent comprendre le principe de justification des comptes, identifier et réaliser les différentes étapes de la révision des comptes, améliorer le processus de révision, en optimisant son organisation.

- 2. Droit des sociétés : Actualisation en droit des sociétés – 1 journée.**

Cette formation est destinée à des experts-comptables, collaborateurs juridiques qui souhaitent faire le point sur l'actualité juridique et mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

3. Financer le haut et le bas de bilan : Parler « Banquier » et négociier – 1 journée.

Cette formation est destinée aux experts-comptables, elle répond à toutes les questions essentielles pour l'entreprise :

- Le financement de l'entreprise, comment financer les investissements, comment travailler ses conditions d'encaissement et de paiement, etc...
- Fond de roulement, trésorerie, etc...
- Quelles relations instaurer avec les banquiers du client, fournisseurs, etc...
- Comment les banquiers analysent-ils nos bilans, avec quels ratios, etc...

4. Les risques liés à la TVA – 1 journée.

La TVA est l'impôt européen par excellence. Son évolution résulte des lois mais aussi de la jurisprudence, notamment communautaire, de plus en plus abondante. Cette formation est destinée aux experts-comptables, commissaires aux comptes.

5. Savoir réaliser un examen de conformité fiscale (ECF) : fondamentaux et mise en œuvre pratique – 1 journée.

Cette formation est destinée aux experts-comptables, elle rappelle les principales règles fiscales qu'il faut bien connaître pour réaliser rapidement et sérieusement un examen de conformité fiscale.

6. S'initier au social pour mieux communiquer – 1 journée. Le comprendre et le mettre en place au sein de sa structure.

La complexification de la législation a rendu nécessaire la séparation des fonctions comptable-fiscalité, ressources humaines-paies, juridique. La qualité de traitement des dossiers nécessite cependant les échanges entre les services. Les comptables doivent être en mesure de détecter des informations nécessaires au service RH/Paie et vice-versa. Cette formation vise à leur donner les bases de la culture « paie » nécessaire à une communication efficace entre les services et une compréhension mutuelle afin de traiter de manière qualitative la mission confiée au cabinet.

7. ACTUEL CAC 2022 – 1 journée.

Actualité juridique et doctrinale du commissariat aux comptes.

8. LOI de FINANCES 2022. FIS101 – 1 journée.

Présentation de l'ensemble des dispositions fiscales issues de la loi de finances pour 2022 et de la/des loi(s) de finances rectificative(s) pour 2021.

Cette présentation reprendra également l'étude des principales jurisprudences et le rappel des mesures les plus importantes de l'année 2021.

Cette formation est indispensable pour l'arrêté des comptes 2021, l'établissement des déclarations de revenus ou leur contrôle.

Formations dispensées par notre partenaire :

DirectionRH
La solution externe

Direction RH ESSONNE

1 rue Panhard
91830 Le Courday-Montceaux
<https://directionrh.fr>

Direction RH est née de la volonté de proposer une solution innovante pour la gestion des ressources humaines. Leur ambition est d'apporter un service à la fois global et personnalisé. Direction RH propose des formations sur mesure dans tous les domaines de la gestion des RH, la paie, le droit social, l'administration du personnel et les différents aspects de l'accompagnement RH.

Formations proposées :

1. Actualités Sociales – ½ journée – 4 sessions par an.

Ces formations sont destinées aux gestionnaires et responsables paie, collaborateurs et responsables de service social.

Permettre aux spécialistes de la paie et du conseil social de suivre les évolutions réglementaires qu'il est nécessaire de connaître (et de mettre en pratique) dans le cadre de l'exercice de leur métier.

Formations dispensées par notre partenaire :



Cabinet LE LEVREUR Conseil

25 rue de Chazelles

75017 PARIS

<https://leleveurconseil.com>

Le Levreur Conseil a été créé par Charlotte Le Levreur, qui avait à cœur de mettre son expertise à votre service en apportant son professionnalisme et sa rigueur dans un esprit d'écoute et convivialité. Ainsi, LLC met à votre disposition une expertise et un savoir accumulés grâce à 14 ans d'expérience dans un Big dont 6 à la direction de la formation et 8 ans à la direction des contrôles de H3C.

Formations proposées :

1. WEBINAIRE 2021 -4 sessions de 2 h.

- Seuils de signification
- Échantillonnage
- Plan de Mission
- Note de synthèse – Exhaustivité CA

2. Fraude dans la mission d'audit – Session de 2 h.

- Obligations règlementaires
- Risque de fraude et CA
- Test sur les OD et fraude
- Autres travaux pour adresser le risque de fraude

3. Audit du cycle Trésorerie – Session de 2h.

- Méthodologie et approche d'audit
- Risque de fraude et blanchiment
- Travaux de contrôle interne
- Travaux de substance obligatoires

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez consulter les programmes détaillés des offres présentées sur l'onglet du site PLANNING FORMATION.

Pour s'inscrire :

En ligne sur www.aecc91.fr - Onglet d'inscription pour chaque formation.

Par e-mail : contact@aecc91.com

A la réception de votre demande d'inscription, vous recevrez le programme et le dossier individuel d'inscription, le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation choisie. La demande de prise en charge par votre OPCO est à effectuer par vos soins.

AECC91

Tél : 06 38 38 01 89

Mail : contact@aecc91.com